COMMUNIQUE DE PRESSE

Blois, le 21 juillet 2017

DELPHI Blois : le référendum lancé par la CFE-CGC en vue de la diversification du site obtient près de 65%

Le 20 juillet 2017, les salariés de l'entreprise DELPHI à Blois (site de plus de 1 200 salariés, dont 50 % en R&D) se sont prononcés à près de 65%, par référendum, en faveur de la diversification du site de Blois, pour une partie du personnel de l'entreprise, vers l'activité essence en déplaçant une ligne PSA du Mexique sur le site de Blois.

Le référendum, lancé par la CFE-CGC, seule organisation signataire de l'accord portant sur la préservation de l'emploi sur le site de Blois, avait deux principaux enjeux à savoir la garantie de l'emploi et une contrepartie par des acquis sociaux face à la perte de RTT demandée aux salariés.

Cet accord aboutit après plus d'un an de négociations au cours desquelles, les représentants syndicaux de la CFE-CGC ont porté de nombreuses recommandations auprès de la direction tant en terme d'emploi, que de rémunération, d'intéressement ou de l'acquisition de nouvelles compétences ou formations.

Cette annonce permet désormais à l'entreprise de pérenniser l'emploi sur le site. La CFE-CGC restera bien entendu très attentive à l'application des différentes mesures qui ont été négociées pour l'ensemble des salariés.

Contact presse

Franck COSTES
Délégué syndical
DELPHI Blois
06 08 04 49 91